



Bureau
international
du Travail

Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants

Estimations et tendances mondiales 2000-2012

Résumé



Programme
international
pour l'abolition
du travail
des enfants
(IPEC)

Département de la gouvernance et du tripartisme

Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants

Estimations et tendances mondiales 2000-2012

Département de la gouvernance et du tripartisme

Bureau international du Travail

Programme
international
pour l'abolition
du travail
des enfants
(IPEC)

Copyright © Organisation internationale du Travail 2013

Première édition 2013

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

BIT-IPEC

Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants - Estimations et tendances mondiales 2000-2012 / Bureau international du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) - Genève: BIT, 2013.

ISBN: 978-92-2-227181-8 (Print)

ISBN: 978-92-2-227182-5 (Web PDF)

International Labour Office; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC)

Disponible aussi en anglais: *Marking progress against child labour - Global estimates and trends 2000-2012*, ISBN 978-92-2-127181-9 (Print), 978-92-2-127182-6 (Web PDF), Genève, 2013; en espagnol: *Medir los progresos en la lucha contra el trabajo infantil - Estimaciones y tendencias mundiales entre 2000 y 2012*, ISBN 978-92-2-327181-7 (Print), 978-92-2-327182-4 (Web PDF), Genève, 2013; et en portugais: *Medir o progresso na Luta contra o Trabalho Infantil - Estimativas e tendências mundiais 2000-2012*, ISBN: 978-92-2-827181-2 (Print), 978-92-2-827182-9 (Web PDF), Genève, 2013.

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org ou visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Visitez notre site web: www.ilo.org/ipec

Photos de la couverture: © Jasmin Merdan, Kundra

Imprimé en Italie

Photocomposition par Centre International de Formation de l'OIT (CIF-OIT), Italie

Resumé



Depuis 2000, le BIT fait le point et mesure les progrès mondiaux effectués dans la réduction du travail des enfants. Depuis 2006, il entreprend cette analyse à la lumière de l'objectif fixé par l'Organisation internationale du Travail (OIT) d'éliminer toutes les pires formes de travail des enfants d'ici 2016. Le présent rapport suit la série des rapports globaux sur le travail des enfants conformément au suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi. Il se concentre sur la présentation du quatrième ensemble d'estimations du travail des enfants pour 2012 et sur l'identification des tendances de 2000 à 2012. Les estimations sont fondées sur des techniques d'estimation affinées et totalement comparables à celles de 2000, 2004 et 2008.

Le rapport se divise en quatre parties. Le chapitre 1 présente les principaux résultats des toutes dernières estimations et tendances, ainsi qu'un bref panorama des principales actions qui sont derrière ces résultats. Le chapitre 2 fournit le détail des dernières estimations pour l'année 2012. Le chapitre 3 présente un tableau mondial dynamique et actualise les tendances pour la période 2000-2012. Le chapitre 4 fixe quelques priorités pour l'avenir. La publication du rapport arrive à point nommé pour apporter une contribution à la 3^{ème} Conférence mondiale sur le travail des enfants qui aura lieu à Brasilia, en octobre 2013.

Contrairement aux résultats mentionnés

dans le rapport global de 2010, publiés avant la Conférence mondiale sur le travail des enfants tenue à La Haye en mai 2010, les dernières estimations montrent de réelles avancées dans la lutte contre le travail des enfants, en particulier au cours de ces quatre dernières années. Ceci signifie que les gouvernements, les organisations de travailleurs et d'employeurs et la société civile ont pris la bonne route et avancent dans la bonne direction. Les investissements effectués, l'expérience acquise et l'attention portée à l'abolition du travail des enfants, en donnant la priorité à ses pires formes, sont clairement payants.

Même si ce sont là de bonnes nouvelles, il faut immédiatement rappeler que les succès obtenus dans ce domaine ne peuvent être que relatifs. Comme l'a souligné l'évaluation du précédent rapport global, les progrès sont encore trop lents et leur rythme doit s'accélérer si la communauté mondiale veut s'approcher de l'objectif de 2016 qu'elle cherche à atteindre.

Les nouvelles estimations présentées dans le présent rapport indiquent que **168 millions d'enfants** sont en situation de travail des enfants partout dans le monde, ce qui représente environ 11 pour cent de l'ensemble des enfants. Les enfants effectuant des travaux dangereux qui mettent directement en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral constituent plus de la moitié de tous les enfants en situation de travail des enfants, soit 85 millions en chiffres absolus. Le plus grand nombre

absolu d'enfants en situation de travail des enfants se trouve dans la région Asie-Pacifique, mais l'Afrique subsaharienne continue à être la région avec la plus forte incidence de travail des enfants, avec plus d'un enfant sur cinq en situation de travail des enfants.

Pour les 12 années commençant en 2000, le tableau dynamique se caractérise par des progrès significatifs. Il y a pratiquement 78 millions d'enfants en situation de travail des enfants de moins à la fin de cette période qu'à son début, ce qui représente une diminution de presque un tiers. La diminution du travail des enfants chez les filles a été particulièrement marquée: il y a eu une réduction de 40 pour cent du nombre de filles en situation de travail des enfants, alors que la réduction n'a été que de 25 pour cent chez les garçons. Le nombre total d'enfants qui effectuent des travaux dangereux, ce qui représente de loin la plupart de ceux tombés dans les pires formes de travail des enfants, a diminué de plus de la moitié. Les progrès réalisés ont été particulièrement prononcés chez les enfants les plus jeunes, avec une réduction du travail des enfants dans ce groupe de plus d'un tiers entre 2000 et 2012.

La diminution du travail des enfants a été la plus forte au cours des quatre dernières années (2008-2012). La région Asie-Pacifique a enregistré, et de loin, la plus forte diminution absolue du travail des enfants chez les 5-17 ans pendant la période de 2008 à 2012.

Ce progrès récent est une très bonne nouvelle, puisqu'il y avait des craintes que les difficultés sociales causées par la crise économique mondiale de 2008-2009 et ses suites n'aient entraîné une augmentation du nombre de familles recourant au travail des enfants afin de joindre les deux bouts. Le rapport avance quelques raisons pour expliquer pourquoi cela ne s'est pas produit et avertit qu'il faut se préoccuper davantage des risques de travail des enfants chez les enfants plus âgés lorsque l'économie mondiale repart. Dans beaucoup de pays, les progrès réalisés sont fragiles et doivent être suivis et renforcés pour en assurer la durabilité.

Pour la première fois, les estimations mondiales du travail des enfants sont présentées pour plusieurs niveaux de revenu national. Il n'est pas surprenant que l'incidence du travail des enfants soit plus élevée dans les pays les plus pauvres. Toutefois, en termes absolus, les pays à revenu moyen sont ceux qui ont

le plus grand nombre d'enfants travailleurs. La lutte contre le travail des enfants n'est donc absolument pas limitée aux pays les plus pauvres. On retrouve les mêmes caractéristiques générales parmi les ménages à l'intérieur des pays: le travail des enfants est plus présent dans les ménages plus pauvres, mais n'est pas limité aux ménages pauvres.

Les nouvelles estimations mondiales fournissent également une actualisation quant aux secteurs dans lesquels on trouve des enfants en situation de travail des enfants. L'agriculture est de loin le secteur le plus important, mais le nombre d'enfants travailleurs dans les services et dans l'industrie n'est nullement négligeable et est en train d'augmenter en termes relatifs. Ceci signifie que même si la lutte contre le travail des enfants dans le secteur agricole demeure une priorité importante, il est évident que les efforts visant à abolir le travail des enfants doivent aussi se concentrer sur la part croissante d'enfants dans les services et dans les activités manufacturières, principalement dans l'économie informelle.

Comment les progrès enregistrés au cours des 12 dernières années sont-ils arrivés? La diminution du travail des enfants a eu lieu avec en toile de fond un mouvement mondial durable contre le travail des enfants, impliquant une multiplicité d'acteurs et d'efforts à plusieurs niveaux. Le rapport identifie un certain nombre d'actions qui se sont traduites par des progrès, dont l'engagement politique des gouvernements, le nombre croissant de ratifications de la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants et la brusque montée en puissance de la convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, les deux principaux piliers juridiques sur lesquels appuyer la lutte mondiale contre le travail des enfants, de bons choix politiques, ainsi que des cadres législatifs solides.

Personne ne peut s'arroger seul les lauriers de ce résultat, mais beaucoup, y compris l'OIT et l'IPEC, ont aidé à attirer l'attention sur les incidences négatives du travail des enfants sur la croissance, l'avenir des sociétés dans lesquels ils vivent et les droits de ces enfants. Et beaucoup d'acteurs ont contribué à créer des alternatives au travail des enfants. Le rôle de l'OIT dans la conduite de la lutte contre le travail des enfants au moyen de la combinaison des normes internationales du travail et de son système de contrôle, de l'assistance technique, du soutien aux actions directes, des



projets de renforcement des capacités, ainsi que de l'aide à l'élaboration de cadres mondiaux et nationaux, mérite une mention particulière.

Nous avons plaidé dans les rapports globaux sur le travail des enfants que si la croissance économique est importante, les choix politiques peuvent l'être encore plus. Ceci n'a jamais été plus clair que dans la période récente (2008-2012), couverte par le rapport, qui a vu des progrès constants de la lutte contre le travail des enfants en dépit de la crise économique mondiale et de ses suites. La meilleure attention, l'engagement et la responsabilité des gouvernements sont évidents. Les choix politiques et les investissements correspondants effectués dans l'éducation et la protection sociale semblent particulièrement pertinents pour la diminution du travail des enfants.

Les progrès significatifs réalisés démontrent que la stratégie mondiale mise en place dans les plans d'action de l'OIT, dont la Feuille de route de La Haye, semblent être corrects et produire des résultats en termes de direction politique stratégique. L'intégration de l'action menée dans la législation et son application, l'éducation, la protection sociale et la promotion des possibilités de travail décent aux niveaux national et communautaire semblent être une formule à succès. Le soutien à l'action directe sur le terrain avec l'élaboration de politiques en amont, leur mise en œuvre et leur suivi, demeure une priorité élevée pour les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs, ainsi que pour les donateurs et les autres partenaires qui la soutiennent.

La question essentielle lorsque l'on regarde l'avenir est de savoir si nous allons suffisamment vite et si nous ciblons ce qui est le plus nécessaire et le plus efficace. Il est clair que la date de 2016 visée pour l'abolition des pires formes de travail des enfants ne sera pas atteinte. Nous avons tiré la sonnette d'alarme dans les précédents rapports globaux contre le danger d'autosatisfaction et ces résultats apportent une nouvelle crédibilité à ces avertissements. Bien qu'il y ait eu des progrès significatifs, mettre fin au fléau du travail des enfants dans un avenir prévisible va exiger une accélération importante des efforts déployés à tous les niveaux. Il y a 168 millions de bonnes raisons de le faire.

L'expérience du passé et les données factuelles provenant de la recherche mettent en lumière le

besoin particulier de continuer à renforcer l'action dans les quatre grands domaines politiques mentionnés ci-dessus, à savoir, législation et mécanismes d'application concernant l'âge minimum et les travaux interdits aux enfants; éducation et développement des capacités accessibles, pertinents et utiles; socle de protection sociale, et possibilités accrues de travail décent pour les adolescents au-dessus de l'âge minimum et leurs parents.

Le rapport identifie également le besoin de renforcer les actions de réponse au travail des enfants fondées sur l'âge et le genre, une attention continue sur l'Afrique, une attention continue sur l'agriculture et une nouvelle attention sur l'industrie manufacturière et les services dans l'économie informelle, ainsi que le renforcement des actions nationales de suivi et d'évaluation de l'impact des politiques et actions adoptées en matière de travail des enfants. Nous devons tous continuer à apprendre de l'expérience, ainsi qu'être innovants et audacieux dans la lutte contre les racines du travail des enfants.

Un autre groupe de suggestions se concentre sur la poursuite de la construction d'une base de connaissances, le renforcement des statistiques lorsqu'elles existent et l'élaboration d'ensembles de données statistiques dans tous les pays. L'insuffisance d'informations ne peut pas justifier le manque d'action. Mais, en même temps, l'amélioration des informations sur le travail des enfants est essentielle pour renforcer les réponses politiques et pour s'assurer que les ressources sont orientées là où elles sont le plus nécessaires.

Le principal message de ce rapport va, espérons-le, renforcer l'espoir et la volonté de rester dans la course, d'accélérer le rythme et de renforcer l'action. Notre travail d'élimination du travail des enfants est loin d'être terminé, mais les résultats de la quatrième série des estimations montrent clairement que l'on peut y arriver.

